

«Le prof Charlemagne Messanga Nyamding n'est plus le leader des Biyaistes mouvement dissous par le bureau politique qui a désigné Romeo Dika leader des forces nouvelles de refondation. Nous ne sommes plus avec Paul Biya ou le RDPC », informe Roméo Dika lui-même par un tweet du 7 septembre 2020.

Coordonateur national du mouvement des Biyaistes, Messanga Nyamding n'a pas encore réagi sur ce sujet, mais Roméo Dika lui, a déjà officialisé son départ du parti présidentiel.

C'est le mardi 8 septembre 2020 que l'artiste musicien a adressé sa lettre de démission au président national du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), Paul Biya.

Bien avant, sur les ondes de sa propre radio à Yaoundé, Dika a accusé le président Biya d'avoir plongé le peuple camerounais, et singulièrement les artistes musiciens dans une paupérisation accrue. A cet effet, il a invité les autres artistes camerounais à tourner le dos au vieux locataire du palais d'Etoudi

« Chers collègues artistes, au plus fort de la crise politique de 1992, je vous avais invité à vous mobiliser pour soutenir PAUL BIYA. Votre récompense aura été la misère. je vous présente mes excuses. Bientôt je vous dirai ou construire notre avenir loin du RDPC. je vous remercie », a-t-il déclaré.

Roméo Dika s'en veut énormément, il dit avoir commis une erreur dans sa vie. Le soutien qu'il a apporté à Paul Biya en 1992, année des premières élections pluralistes au Cameroun.

Aujourd'hui, il réclame la somme de 90 millions de FCFA, qui lui est due, et qui représente des émoluments relatifs à ses prestations lors des différentes campagnes électorales dans le cadre des présidentielles. Le musicien a indiqué qu'il a fait recours à un cabinet d'avocat français pour ce qui lui revient de droit.